



Journal de la section des Vosges CGT - Finances Publiques

Numéro 22
Septembre 2021

ET MAINTENANT ?

CAP 2022

Suppression de 120 000
postes dans la Fonction
Publique sous le
quinquennat MACRON



*

Contrat de plein d'objectifs et de peu de moyens à la DGFIP (2020-2022)

4900 suppressions de
postes !

- 1500 en 2020
- 1800 en 2021
- 1600 en 2022

*

Gel du point d'indice confirmé pour 2021 :

Le préjudice salarial
s'établit à près de 20%
depuis janvier 2000.



Et maintenant , que vont-ils faire ? ...de tous ces fonctionnaires « qu'on va traîner comme des boulets jusqu'à la retraite » (mix de Bécaud et de propos entendus à BERCY il y a quelques années...et malheureusement toujours d'actualité)!

Oui, des peuplades de dinosaures (nés dans les sixties notamment) peuplent encore pour partie la DGFIP. S'ils peuvent se prévaloir de disposer d'une certaine technicité, ils ont le grand désavantage d'avoir connu les anciennes règles de gestion ainsi que les espaces de dialogue institutionnels (CAPL/CAPN) qui les mettaient en application !

Ces mêmes dinosaures ont servi et servent encore loyalement et remarquablement l'État. Ils sont attachés à une notion de service public proche de l'utilisateur avec un service de proximité qui ne sera bientôt plus qu'un lointain souvenir... Car l'administration fiscale qui aime à singer les pratiques de communication et d'accueil appliquées dans le privé ne cherche même plus à travestir l'objectif de ses réformes. Il est désormais loin le temps où l'utilisateur servait de caution à la mise en œuvre des restructurations-concentrations de service.

Le rouleau compresseur libéral a dégommé une à une les trésoreries rurales, les SIP, les SIE, les CDIF, les SPFE, les PCE, BCR (bientôt les PCR) au prix de suppressions d'emplois massives qui laissent nombre de services exsangues.

Avec un cynisme tout à fait remarquable, l'État qui impose à ses personnels des charges de travail toujours plus importantes fait montre de beaucoup moins d'empressement à rémunérer ses agents à hauteur des efforts déployés. Tout juste consent-il à augmenter les salaires des cadres C en début de carrière pour leur éviter d'être payés sous le seuil du SMIC !!!

Pour tous les autres, cela aurait coûté trop cher et ils ne s'en seraient même pas rendus compte si on les avait augmentés... Et il est bien connu que la prime COVID versée abondamment aux managers a essoré les caisses... Si des efforts sont à faire, il est bien naturel qu'ils portent en priorité sur la masse exécutante...

Et nous, qu'allons-nous faire ?

Nous ne nous sommes pas suffisamment mobilisés que nous soyons jeunes, anciens (dinosaures quoi !) contre la casse du statut de la Fonction Publique, contre les réformes de structure, contre les suppressions de postes, pour des revalorisations salariales, ... Nous avons aussi notre part de responsabilité. Demain, la rémunération au mérite viendra encore meurtrir un peu plus les fiches de paye de nombre d'entre nous et semer zizanie et discorde dans des services faisant cohabiter contractuels et fonctionnaires, sans parler de la réforme des retraites, qui entraînée par un courant ultra libéral viendra gâter nos années « séniors » hors DGFIP après de trop nombreuses années de labeur !

Contact : <http://www.financespubliques.cgt.fr/88/>

**Loi de transformation de
la Fonction Publique
du 06 août 2019**



A l'occasion de la semaine européenne du développement durable, la Direction Générale entend proposer tout plein d'actions répondant à la dynamique « Bercy vert » du type accueil des nouveaux arrivants en visio-conférence, réduction des effectifs, fusion de services, limitation de l'accueil physique des usagers et donc de leurs déplacements, meilleure prise en compte des risques routiers, plan de relance de l'industrie du vélo, ...

DGFIP ❤️ GOOGLE

Sur 1,41 milliard d'euros de droits et pénalités dus, la DGFIP a consenti 855 millions de modération. Trop bien ! Et comble de l'ironie BERCY est allé chercher GOOGLE pour lui offrir (sans marché public) un petit boulot consistant à dénicher les fraudeurs du FISC. C'est sûr que c'est un expert dans ce domaine !

Les prochaines semaines, avec l'élection présidentielle en point de mire, ne manqueront pas de nous renseigner sur les « évolutions » à venir à la DGFIP et ailleurs...

Nous sommes TOUS responsables, alors AGISSONS lorsqu'il faudra se mobiliser notamment contre cette réforme qui s'annonce destructrice du régime actuel !

SE SYNDIQUER, c'est ne plus être seul pour pouvoir agir et non plus subir en permanence !

LA PHOTO DU MOIS :



Journée de mobilisation interprofessionnelle du 05/10/21



Les organisations syndicales figurant ci-dessus appellent à une journée de mobilisation interprofessionnelle (privé/public) le 05 octobre prochain sur la base des revendications suivantes :

- l'abandon définitif des contre-réformes des retraites et de l'assurance chômage
- l'arrêt des licenciements et la fin des dérogations au Code du travail et garanties collectives
- un coup d'arrêt à la précarisation de l'emploi et à la précarité des jeunes en formation et une réforme ambitieuse des bourses
- la fin des fermetures de services, des suppressions d'emplois, du démantèlement et des privatisations dans les services publics et la fonction publique et le renforcement de leurs moyens
- le rétablissement de tous les droits et libertés pour la jeunesse comme pour le monde du travail.

SOYONS NOMBREUX ET NOMBREUSES !!!



Contact : <http://www.financespubliques.cgt.fr/88/>